

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 décembre 2020

Présents : M. Christian BAGUETTE, Conseiller-Président ;
M. Lambert DEMONCEAU, Bourgmestre;
Mme Cécile HUYNEN- DELHEZ, M. Gaston SCHREURS, Mme Alice JACQUINET, M.
Christophe DEMOULIN, Échevins ;

MM. Hubert AUSSEMS, Herbert MEYER, Mme Christine CHARLIER- ANDRE, M.
Didier HOMBLEU, Mlle Caroline JACQUET, M. Guillaume DHEUR, Mme Marie-
Emmanuelle JEANGETTE, Mme Joanne FUGER- REIP, M. Joseph SCHNACKERS,
Mme Sandra HICK- PROVOOST, M. Edmond SCHYNS, Conseillers ;
Mme Gaelle FISCHER, Directrice générale – Secrétaire de séance.

Monsieur le Président ouvre la séance à 22h15.

Séance publique

1^{er} OBJET : Présidente du C.P.A.S.- Prestation de serment

Le Conseil, réuni en séance publique,

Vu l'article L.1126-1 §2, al.5 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 17 de la Loi Organique des Centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976,

Vu la désignation de Mme Christine CHARLIER en qualité de Présidente du C.P.A.S. de la Commune de Thimister- Clermont dans l'avenant au pacte de majorité adopté par le Conseil communal lors de sa séance de ce jour, 21 décembre 2020;

Vu la désignation de Mme Christine CHARLIER en sa séance de ce jour 21 décembre 2020, en qualité de Conseiller de l'Action sociale,

Vu la prestation de serment de Mme Christine CHARLIER devant Monsieur le Bourgmestre, Lambert DEMONCEAU, en présence de Mme FISCHER Gaelle, Directeur général communal, ce 21

décembre 2020, en qualité de Conseiller de l'Action sociale, par vidéo conférence Microsoft Teams,

En vue d'intégrer le Collège communal, suite à sa désignation en qualité de Présidente du C.P.A.S. et son installation au sein du Conseil de l'Action Sociale, et à sa prestation de serment, Mme Christine CHARLIER prête serment entre les mains du Président qui la félicite.

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

Séance levée à 22h20.